



HAL
open science

”Clément Rosset -La cohérence du réalisme”

Charles Ramond

► **To cite this version:**

| Charles Ramond. ”Clément Rosset -La cohérence du réalisme”. 2012, pp.9-35. halshs-00669181

HAL Id: halshs-00669181

<https://shs.hal.science/halshs-00669181v1>

Submitted on 11 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Clément Rosset

la cohérence du réalisme

Lecteur attentif, et depuis longtemps, de Clément Rosset, je suis particulièrement heureux de l'occasion qui m'est donnée ici de discuter ses thèses ontologiques. J'ai souvent éprouvé, en effet, un sentiment ambivalent à leur égard, mélange de proximité sur une position, disons, globalement éléatique, qui soutiendrait à la fois l'unicité et l'univocité de l'être, et refuserait les « degrés de réalité » -à tel point que, comme l'a suggéré Stéphane Vinolo en plusieurs endroits de son remarquable ouvrage, mes propres analyses pourraient souvent entrer en résonance avec celles de Rosset ; mais aussi sentiment d'étrangeté persistante devant certaines conséquences, certains développements, certaines façon d'argumenter, voire d'écrire, de Rosset, qui ne me semblaient pas pouvoir facilement s'accorder avec cette ontologie (ou « anti-ontologie ») générale qui est la sienne. Nous voulons tous, sans doute, être « réalistes » -même si Rosset montre souvent de l'inquiétude au sujet d'une telle « volonté ». Pourquoi donc ne parvenons-nous pas à (nous accorder sur)

une chose aussi simple ? Il faut remercier Stéphane Vinolo de nous avoir remis, par sa lecture de Rosset, en face de cette question que j'aimerais essayer de faire progresser à ma manière dans les pages qui vont suivre.

Il est étrange de se trouver simultanément en plein accord avec un auteur sur des points fondamentaux, et en désaccord sur d'autres tout aussi fondamentaux. L'avantage est qu'on peut alors circonscrire le différend, voire essayer de le trancher. Je me sens ainsi, pour l'essentiel, d'accord avec Rosset (convaincu par ses analyses et ses argumentations) sur plusieurs des déterminations qu'il a reconnues au réel (ou à l'être, ou à la réalité, termes que justement il refuse de distinguer) : son unicité, sa singularité, son caractère à la fois insolite et ordinaire, son « idiotie » (simplicité et particularité) et sa cruauté. Et pourtant, malgré tout cela, j'ai constamment l'impression d'être visé par les critiques que Rosset adresse à une certaine conception de l'ontologie, qu'il repousse avec la dernière énergie, et qui concerne, non pas à proprement parler les déterminations de l'être (du moins dans un premier temps), mais les relations entre l'être et la philosophie.

On peut en effet distinguer à ce sujet deux positions : soit le réel est *avant* la philosophie, soit il est *après*. Le réel est ainsi, soit constaté, soit constitué. De là deux positions réalistes possibles, le réalisme constatatif et le réalisme constitutif. Comme Gueroult¹, il me semble que la deuxième position est la bonne². Mais Rosset l'estime

¹ Voir Martial Gueroult, *Philosophie de l'histoire de la philosophie, Dianoématique*, Livre II, Paris : Aubier-Montaigne, 1979, principalement § 15-16 : il y a selon Gueroult, à propos de la réalité, un « verdict de la pensée philosophante », qui « dans tous les cas et en toute souveraineté », détermine le « lieu métaphysique » et la nature définitive du « réel ». Quelque chose est donc toujours oublié, ou caché, dans la construction philosophique : la décision par laquelle on a *a priori* statué du, ou sur le réel. La philosophie, ainsi, ne serait pas tant oubli de l'être qu'oubli d'une décision sur l'être. Gueroult donne quelques exemples de ces « réalités » décidées par les systèmes philosophiques (p. 102) : « le nombre des pythagoriciens, l'être des Éléates, le devenir d'Héraclite, l'atome de Démocrite, l'Idée platonicienne, la Forme aristotélicienne, les substances étendues, pensantes et divine de Descartes, le Moi de Fichte, l'Esprit de Hegel, la durée bergsonienne, les essences résidus de la réduction phénoménologique ». De là, selon Gueroult (§ 16), l'apparition d'un nœud de difficultés inextricables qui se ramènent à un dilemme unique, qui est évidemment celui du « réalisme » : les philosophies tirent leur validité du réel, et inversement valident telle forme de réalité comme « la » réalité. Si bien que « toute philosophie, qu'elle soit réaliste ou idéaliste, professe également et de façon également implicite deux postulats contraires : celui du réalisme, sur lequel repose le sentiment de sa propre valeur et de sa vérité, valeur et vérité qui se fondent à ses yeux sur le concept de sa conformité exacte à un 'réel' situé hors d'elle ; et celui de l'idéalisme, sur lequel se fonde l'exercice même de la pensée philosophante, [...] <décidant> de

absurde, et ne cesse de la combattre. Or je voudrais essayer de montrer ici (ce sera l'essentiel de mon propos) que le réalisme constitutif n'est pas une position anti-réaliste ou absurde, et même, qu'il s'accorde bien mieux avec l'ontologie générale défendue par Rosset que la position (qu'il défend) d'un réalisme constatatif.

* * *

L'existence autonome, ou en soi, du « réel », et la nécessaire subordination de la philosophie à ce réel qui la précéderait sont sans cesse affirmées et réaffirmées par Rosset, non seulement d'un point de vue théorique, mais même avec une espèce de jubilation non dénuée d'agressivité contre le point de vue opposé, généralement ramené à une forme de pathologie mentale.

Dans *L'École du Réel*, recueil publié en 2008³ des textes que, « depuis une trentaine d'années, <il a> écrits sur la question du réel et de ses doubles fantomatiques », Rosset reprend ainsi la définition de la philosophie qu'il avait proposée en 1988 dans *Le Principe de Cruauté*⁴ :

« Toute philosophie est une *théorie du réel*, c'est-à-dire, conformément à l'étymologie grecque du mot théorie, le résultat d'un regard porté sur les choses : regard à la fois créatif et interprétatif qui prétend, à sa manière et selon ses moyens propres, rendre compte d'un objet ou d'un ensemble d'objets donnés ».

Il y aurait, donc, d'abord le réel, puis le « regard » porté sur le réel (ou sur « les choses »). Et il s'agirait, donc donc, en philosophie, de « rendre compte » d'un

ce qui *doit* être la réalité ». De ce fait il y a, selon Gueroult, *deux réels* (104) : « 1) un *réel commun* à toutes les doctrines, réel issu de leur postulat réaliste commun, réel posé hors d'elles, réel qui est *a priori* indéterminé pour elles, puisque chacune se réserve de le déterminer à sa façon ; et 2) un *réel philosophique*, différent pour toutes les doctrines, réel issu de leur postulat idéaliste commun, réel qui est déterminé, mais à chaque fois de façon différente, par un jugement thétique : chaque doctrine a *son réel*, qui n'est pas celui des autres ». Doit-on conclure alors de façon sceptique ? Gueroult est tenté de le penser. J'essaierai de montrer ici que ce n'est nullement une conclusion nécessaire, et qu'on n'est même pas tenu de conclure, comme le fait ici Gueroult, à l'existence de « deux » réels.

² J'ai développé cette conception constitutive de l'ontologie dès mes premières études en histoire de la philosophie (par ex. *Spinoza et la Pensée moderne – Constitutions de l'objectivité*, Paris : L'Harmattan, 1998), et par la suite dans la plupart de mes travaux.

³ Clément Rosset, *L'École du Réel*, Paris : Minuit, 2008.

⁴ Clément Rosset, *Le Principe de cruauté*, Paris : Minuit, 1988.

« objet » ou d'un « ensemble d'objets »⁵ qui seraient « donnés »⁶. Tout dans cette définition conviendrait au platonisme le plus orthodoxe si les « objets » en question y étaient ceux du monde qui nous entoure (s'il s'agissait d'un platonisme de la réalité commune) ; tout y souligne la prééminence du réel par rapport à ce que la philosophie en dit. Sans doute, il est précisé que ce « regard » qu'est la philosophie n'est pas purement passif : à la différence des yeux grands ouverts du prisonnier de la caverne, entièrement accueillants au flux aveuglant de la lumière du réel, le « regard » de la philosophie serait « à la fois créatif et interprétatif ». Mais on doit à l'honnêteté de dire qu'on ne trouve rien, dans les textes de Rosset, qui donne corps à une telle conception de la philosophie comme « création » et « interprétation » de la réalité, conception au contraire constamment battue en brèche au nom du réalisme qu'il soutient et défend.

De ce point de vue, le titre choisi par Rosset pour le recueil de ses textes d'ontologie est particulièrement significatif. *L'École du Réel...* Nous sommes devant le « réel » comme à « l'école ». Nous avons à y apprendre quelque chose. Le réel est instituteur de philosophes enfants. Et il a « toujours raison »⁷. La nuance infantilisante est assez nettement perceptible, comme dans la fameuse injonction « soyez réaliste » (*be realistic*) par laquelle il arrive que divers spécialistes (souvent en économie), en temps de crise notamment, nous pressent de bien vouloir cesser de jouer, ou de rêver, et de redevenir un peu sérieux.

La charge affective enveloppée dans cette position réaliste apparaît encore plus nettement dans la surprenante référence faite par Rosset à l'assassinat (incertain, légendaire) de Raymond Llull, qui aurait été lapidé en 1315 le jour même de son arrivée à Tunis, armé d'un système logique complet et d'une connaissance chèrement

⁵ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 111 : « Tel est en effet le réel, et sa définition la plus générale : *un ensemble non clos d'objets non identifiables* ». Souligné par Rosset : l'orientation « objective » du réalisme de Rosset est déclarée ici sans aucune ambiguïté.

⁶ Comme le dit parfaitement Stéphane Vinolo, *infra p. 00* : « le phénomène –et donc l'être– est ici [c'est-à-dire pour Rosset] ce qui se *donne* à nous *avant même* ce processus de perception-construction ». Je souligne.

⁷ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 78 : « [...] l'esquive est *toujours* une erreur : elle est toujours inopérante, parce que le réel a toujours raison ».

acquise de la langue arabe, pour tenter de convertir les peuples. La lapidation de Lull illustre, pour Rosset, le cas de figure, presque comique, « de la machine qui se détraque au moment précis de sa mise en application », ou de « prévisions contredites par l'événement »⁸. Il écrit alors :

« Tout en déplorant la mort du penseur, on ne peut s'empêcher de remarquer ici, face à celui qui prétendait en être le *prophète* (littéralement : celui qui parle avant l'heure), *une agréable revanche du réel* ».⁹

Une « agréable revanche du réel » se produit lorsqu'un philosophe est lapidé sans avoir su le prévoir. Celui qui n'a pas su rester à sa place (celle d'un écolier à « l'école du réel »), mérite la plus sévère, la plus atroce des punitions, qui sera en outre « agréable » aux spectateurs.

Cet « agrément » est certainement, chez Rosset, l'envers d'une inquiétude profonde : sous les deux formes principales (et assez ressemblantes) de la « folie » et de la philosophie, les hommes n'ont de cesse de « refuser » la réalité¹⁰ :

« Rien de plus fragile que la faculté humaine d'admettre la réalité, d'accepter sans réserves l'impérieuse prérogative du réel. »¹¹

C'est pourquoi sans doute il faut en venir à des exemples. Car une ontologie réaliste, qui « admet » ou « accepte sans réserves » ou « s'accommode de »¹² « l'impérieuse prérogative du réel », sera certainement en mesure de nous désigner sans ambiguïté ce « réel » que nous devrions « accepter » et non pas refuser, contester ou fuir dans les diverses formes de l'imaginaire, de la dénégation, des hallucinations, etc. Les exemples en effet n'ont pas seulement, pour une thèse réaliste en ce sens, une

⁸ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 270. Autres expressions : « refus du réel » (p. 11, 13 : l'illusion est une « forme de refus du réel ») ; « 'contestation' du réel » (p. 80).

⁹ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 271. Je souligne « une agréable revanche du réel ».

¹⁰ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 215 : la philosophie est caractérisée par Rosset comme « exorcisme hallucinatoire du réel » -ce qui est à ses yeux une grave critique, tandis que j'y verrais seulement une juste notation. Voir également *ibid.*, p. 240 : « [...] cette machine à ignorer le réel qui constitue la spécialité de la folie ».

¹¹ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 11.

¹² *L'École du Réel, op. cit.*, p. 217 : « Platon ne cesse [...] de représenter comme méprisable et indigne de l'homme ce qui constitue au contraire sa tâche la plus haute et la plus difficile : je veux dire *s'accommoder du réel*, trouver sa satisfaction et son destin dans le monde sensible et périssable ». Je souligne.

valeur d'illustration, mais ils ont une fonction absolument centrale, dans la mesure où ils sont les points de contact entre la doctrine et son objet principal, à savoir le « réel ».

Or, dans les exemples proposés par Rosset, le contraste est souvent frappant entre l'aspect assuré de la présentation et le caractère intrinsèquement discutable des exemples eux-mêmes. Par exemple, pour montrer l'absurdité du « credo commun » à la plus grande partie de la philosophie, à savoir que la réalité serait « insuffisante », devrait être justifiée, etc., alors qu'il entend au contraire (comme Leibniz) proclamer le principe de « réalité suffisante », Rosset écrit :

« On pourrait déclarer [...] qu'une boisson qui se donne à boire n'est pas une vraie boisson, ou qu'une femme qui s'offre aux caresses n'est pas vraiment une femme. *Pareils propos sont naturellement insensés.* »¹³

Le réel est ce qui « se donne » (une boisson « *se donne* à boire »), ou « s'offre » (une femme « *s'offre* aux caresses »). Ce qui est dans un verre est toujours une boisson, et tout le monde sait ce qu'est « vraiment une femme ». Aucun doute. On note l'assurance légèrement agressive du ton (des soupçons à ce sujet seraient « *naturellement insensés* »). Précaution contre de mauvaises pensées ? Qu'il arrive qu'on fasse une farce en mettant dans le verre de quelqu'un quelque chose qui « se donne comme une boisson à boire », mais n'en est pas une ? Qu'il existe des travestis, ou des transsexuels, qui peuvent « s'offrir » comme des femmes à certaines caresses, mais comme des hommes à d'autres ? Qu'il n'y a là rien « d'insensé », mais au contraire des expériences assez ordinaires ?

Se prétendre réaliste en décidant du réel au lieu de le constater semble pourtant tellement insensé à Rosset qu'il n'hésite pas à pratiquer la *reductio ad Hitlerum* :

« il s'agit ici [...] de la revendication *absurde* d'un droit philosophique à décider de ce qui est et de ce qui n'est pas –un peu à la façon du maréchal Goering [...] qui s'arrogeait le droit de décider, au plus fort de la persécution antisémite et en fonction de ses amitiés et relations personnelles, *de qui était juif et de qui ne l'était pas* [...] »¹⁴.

¹³ *L'École du Réel*, p. 207. Je souligne.

¹⁴ *L'École du Réel*, p. 293. Je souligne.

La référence à Goering ne peut qu'étouffer toute objection dans l'œuf. Elle est même sans doute là pour ça. Qui songerait à défendre un tel personnage, ou même à lui ressembler ? Et à première vue, l'idée de décider arbitrairement « qui est juif de qui ne l'est pas » semble bien le comble de la folie tyrannique, dans sa vaine prétention à modeler la réalité. Pourtant, à l'examen, la thèse contraire n'est guère plus plaisante. Elle suppose en effet qu'il existerait une « réalité-juive » objective et incontestable (puisqu'il serait impossible d'en « décider » et qu'il n'y aurait qu'à la « constater »). Mais est-ce le cas ? Et si c'est le cas, à quels traits reconnaîtra-t-on une telle « réalité-juive » ? Faudra-t-il invoquer des caractéristiques psychologiques ? Physiques ? L'antisémitisme ne commence-t-il pas justement avec la certitude qu'il y a un « être-juif » ? On reconnaît ici les difficultés rencontrées par Sartre dans ses *Réflexions sur la question juive* : contraint par le raisonnement à refuser d'abord la position « réaliste-constatative » qui sous-tendait l'antisémitisme le plus courant, puis la position « universaliste-abstraite », qui niait toute réalité-juive en affirmant l'individu abstrait et sans qualités des Droits de l'Homme ou des Lumières, Sartre s'était rendu compte, finalement, qu'il lui était impossible de revenir à une position « réaliste » sur les juifs sans risquer de retomber dans l'antisémitisme ordinaire – autrement dit, qu'il était tout aussi impossible de « décrire » le réel-juif que de le « décider »-, si bien que le « réalisme », en cette matière (comme en bien d'autres, puisque ce qui était conclu au sujet des « juifs » pouvait l'être aussi bien des « femmes », des « noirs », et de bien d'autres communautés historiquement lésées), se révélait bien plus secret et mystérieux qu'on aurait pu le croire. Finalement il s'avérait bien difficile de déterminer, en ces matières, ce qu'était la réalité « en elle-même », « objective », « telle quelle »¹⁵, et comment auraient dû penser, croire, ou se comporter des « Juifs », des « Noirs », ou des « femmes », « en tant que tels » (pour reprendre l'expression par laquelle Sartre résumait et laissait voir toute la difficulté de cette

¹⁵ *L'École du Réel*, p. 127. Voir également p. 228 : « [...] c'est lâcher la proie pour l'ombre que d'estimer [...] que la connaissance que l'on peut avoir de la réalité l'emporte sur la richesse de *la réalité elle-même* ». Je souligne. Mais qu'est-ce que la « réalité *elle-même* » ? À quoi la reconnaît-on ?

quête du réalisme¹⁶).

Une position réaliste-constatative rencontre nécessairement la question de l'histoire, puisque l'histoire est le lieu où l'on serait le plus porté à croire que la « réalité » dépend directement des témoignages et des archives, c'est-à-dire de ce qu'on en dit. On ne s'étonne donc pas de voir Rosset argumenter contre une vision réaliste-constitutive de l'histoire, et, en la rapprochant d'une science de la nature, affirmer que même en histoire, il existe nécessairement un « réel » indépendant de ce qu'on en affirme :

« [...] l'historien et le physicien évoquent des faits indubitables, même s'ils sont incapables d'en proposer une version certaine et définitive. Les interprétations de la Révolution française ou de la loi de la chute des corps sont et seront peut-être toujours plus ou moins controversées ; *impossible cependant de mettre leur fait en doute, de penser par exemple que la Révolution française n'a pas eu lieu*, ou que la chute des corps ne correspond à rien d'observable dans la nature. L'une et l'autre sont vraies : la première, quand elle a eu lieu, la seconde quand elle a été conçue. Elles sont vraies dans la mesure où elles ont été vraies en leur temps [...] ».¹⁷

L'argument semble incontestable à première vue : on a pu imaginer parfois que la guerre de Troie « n'avait pas eu lieu », mais il semble en revanche, comme dit Rosset, « impossible » de « penser que la Révolution française n'a pas eu lieu ». Et pourtant, on le sait, c'est bien la thèse de Tocqueville... Tout dépend donc de ce qu'on entend par « Révolution française », et sous quel angle on l'apprécie. Pour Louis XVI, il ne se passe « rien » le 14 juillet 1789. Pour nous, c'est l'événement fondateur, dont nous avons fait la Fête Nationale. Du point de vue politique, militaire, légal, la Révolution ne peut être mise en doute. Mais il en irait tout autrement si, à la manière

¹⁶ Sartre, *Réflexions sur la question juive* (Paris, 1946). Dans la section 4 (et dernière), Sartre propose un « libéralisme concret » tout entier caractérisé par la formule « en tant que » : « Certes, <les Juifs> rêvent de s'intégrer à la nation, *mais en tant que Juifs* [...]». Les Juifs, comme aussi bien les Arabes ou les Noirs, dès lors qu'ils sont solidaires de l'entreprise nationale, ont le droit de regard sur cette entreprise ; ils sont citoyens. Mais ils ont ces droits *à titre de* Juifs, de Noirs, ou d'Arabes, c'est-à-dire comme personnes concrètes. Dans les sociétés où la femme vote, on ne demande pas aux électrices de changer de sexe en approchant de l'urne : la voix de la femme vaut rigoureusement celle de l'homme, mais c'est en tant que femme qu'elle vote avec ses passions et ses soucis de femme, avec son caractère de femme » (Gallimard, coll. « Folio », p. 175 et 177). Les majuscules et les italiques sont de Sartre. Je me suis toujours demandé, depuis que je lis ce texte, ce que pouvaient bien être, aux yeux de Sartre, des « soucis de femme » et un « caractère de femme », et de quelle « réalité » il entendait tenir compte ici.

¹⁷ *L'École du Réel*, p. 222-223. Je souligne.

de Tocqueville, on considérait d'autres caractéristiques de la France moderne (la concentration du pouvoir, le rôle de Paris et des « intellectuels », la lutte du pouvoir contre les aristocrates, etc.), qui ne sont nullement bouleversées, pas même altérées, mais poursuivies, confirmées, voire accentuées par la « Révolution » française. Et que dire du point de vue artistique ? Pour un historien de l'art (de la littérature, de la peinture ou de la musique), il est impossible de deviner, à l'analyse de la production du temps, qu'il y a eu une « révolution » en France entre 1789 et 1799 : on ne trouve nulle trace de « révolutions » artistiques dans cette période, alors que la révolution romantique, par exemple, se produira au moment d'une « Restauration » politique. La « réalité » historique n'apparaît que selon les éclairages qu'on lui applique. Avons-nous pour ancêtres des « Gaulois » ou des « Francs » ? Cela a varié, selon les époques et les nécessités des temps, dans l'imaginaire historique de nos compatriotes.

On cherchera alors, peut-être, des faits incontestables au sein même de la fiction, c'est-à-dire là où ne se pose plus, comme en histoire, le problème de l'ajustement du « réel » et de ce qu'on en « dit ». Dans un roman, dans une pièce de théâtre, cette difficulté disparaîtrait : les « faits » étant librement décidés par l'auteur, on pourrait avoir l'espoir d'y découvrir, paradoxalement, des réalités entièrement objectives et incontestables. Et pourtant, comme on va le voir, même dans ce contexte, la position réaliste-constatative ne parvient pas à s'appuyer sur des exemples tout à fait convaincants.

On peut sans doute admettre que, dans *Le Misanthrope*, « Alceste [...] voit bien, parfaitement et totalement, que Célimène est une coquette »¹⁸ -même si, à strictement parler, cette façon de parler ne fait pas partie de son langage¹⁹, et même si, comme l'explique Célimène dans la scène des portraits, l'amour rend aveugle (le sujet de la pièce est « L'atrabilaire amoureux », ce qui ferait d'Alceste quelqu'un de

¹⁸ *L'École du Réel*, p. 13. Voir *ibid.*, p. 470 : « Ce qui arrive à Œdipe est ce qui arrive à tout le monde [...], un exemple parfait de *tout ce qui se passe dans la réalité* ».

¹⁹ Une seule occurrence du terme « coquette » dans le *Misanthrope* (I 1), sous forme d'un adjectif et non pas d'un substantif : « La prude Arsinoé vous voit d'un œil fort doux : / Cependant à leurs vœux votre âme se refuse, / Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, / De qui *l'humeur coquette* et l'esprit médisant / Semble si fort donner dans les mœurs d'à présent. » Je souligne.

moins clairvoyant peut-être que ne le pense Rosset). On peut sans doute admettre aussi qu'Œdipe est une bonne illustration de cette attitude que Rosset retrouve si souvent chez les hommes, et qui consiste à vouloir ne pas voir la réalité que pourtant on voit²⁰ -même si Œdipe se crève les yeux *après* la reconnaissance de ses « crimes », en matière de punition, donc, plus encore que de dénégation, et même si, comme l'a montré Girard, on doit distinguer, *d'une part*, entre le « mythe », qui est un « texte de persécution » classique, et dans lequel, par conséquent, il n'y a pas plus à accorder foi aux accusations des persécuteurs qu'il y aurait eu à accorder foi aux accusations des tribunaux de l'Inquisition ou des procès de Moscou ; *et d'autre part*, la « tragédie », où Œdipe, bien loin de consentir facilement à la « réalité » de ses crimes, lutte pied à pied, et essaie de faire valoir sa parole contre celle de son accusateur Tirésias –si bien qu'on ne peut pas vraiment dire sans précautions qu'Œdipe y « consent », « reconnaît » ou « admet » la « réalité » de crimes qu'il « aurait commis », ou plutôt dont on l'accuse, ce qui n'est pas toujours la même chose, comme chacun sait. Mais admettons qu'Œdipe et Alceste soient des exemples de clairvoyance déniée. Devrions-nous pour autant considérer –pour passer du genre noble au genre bas-, que la pièce *Boubouroche* de Courteline (un des exemples favoris de Rosset) donne à voir elle-aussi un « réel » incontestable (le cocuage), qui serait à la fois perçu et « refusé » par le personnage principal ? Boubouroche « découvre l'amant dans le placard ». Et donc, selon Rosset, « le spectacle de son infortune n'est voilé par aucune ombre »²¹. Ne pas « reconnaître » la « réalité » est alors, de la part de Boubouroche, l'attitude caractéristique, presque pathologique, de ce « refus du réel » que pourchasse partout Rosset. Pourtant, même dans le cadre du vaudeville, les choses peuvent être bien moins assurées, moins tranchées, moins nettes, qu'il n'est dit ici. Un homme peut se trouver dans le placard de votre chambre pour bien d'autres raisons que parce qu'il est l'amant de votre femme. On a pu vouloir la discréditer, ou même la violer. On peut

²⁰ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 15 : « Je prends sur moi de ne pas voir un réel dont j'ai reconnu l'existence : attitude d'Œdipe se crevant les yeux ». L'histoire d'Œdipe est reprise aux pages 23, puis 26-27, et en de nombreux autres endroits. Elle sert de point d'appui à la célèbre thèse rossetienne de la « structure oraculaire » du réel.

²¹ *L'École du Réel*, p. 15.

être caché dans un placard sans être l'« amant », pas plus que Chérubin caché dans le boudoir n'était l'amant de Suzanne ou de la Comtesse. Pourquoi donc Boubouroche serait-il absolument certain de la « réalité » de son infortune (comme l'est le spectateur omniscient de la pièce) ?

On est ainsi très surpris de voir Rosset donner pour des « réalités » à la fois incontestables et déniées des situations au fond ambiguës, incertaines et indécises. C'est tout particulièrement frappant dans ses nombreuses analyses de Proust. Swann, ainsi, aurait eu une fois une « perception fugace du réel »²², qui lui aurait montré qu'Odette était une « femme entretenue », avant de décider d'occulter complètement cette « réalité » désagréable pour lui. Mais qu'est-ce qu'une « femme entretenue », dans la société que décrit Proust ? Est-ce une catégorie si claire ? Une épouse n'y est-elle pas aussi, bien souvent, plus ou moins, une « femme entretenue » ? L'amour de Swann et d'Odette est souvent indécidable, et la *Recherche* comprend bien des scènes à la *Boubouroche*. Swann ne peut jamais savoir tout à fait si Odette le trompe ou si elle le teste, le met à l'épreuve, l'agace par jalousie ou pour vérifier qu'il l'aime, etc. Qui, d'ailleurs, connaît la « réalité » de ses sentiments, ou de ses intentions ? Les situations passionnelles ne se laissent, en réalité, presque jamais distribuer en des « réalités » incontestables accompagnée du « refus » tout aussi incontestable de ces mêmes « réalités ». D'ailleurs, « tromper » n'est pas un verbe univoque. Il y a bien des relations ambiguës, dans lesquelles on ne peut pas parler de « tromperie » sans grandes précautions, puisque celui qui est « trompé » y est le complice, sinon l'organisateur, voire le bénéficiaire, de la prétendue « tromperie » dont il serait victime (qu'on pense à *L'Éternel Mari*, à *Jules et Jim*, ou aux *Caprices de Marianne*). Et que dire d'Othello²³ ? A-t-il eu lui-aussi une « perception fugace du réel », ou n'est-il pas plutôt victime-organisateur d'une construction paranoïaque ? Ce n'est jamais entièrement facile à déterminer. Non pas que, dans l'absolu, on ne puisse jamais dire que quelqu'un « trompe » quelqu'un d'autre ; mais parce que de nombreuses situations, théâtrales

²² *L'École du Réel*, p. 17.

²³ Évoqué in *L'École du Réel*, p. 301 et suiv., comme illustration de la « passion du vide » ou du « non-être ».

ou romanesques (ce qui a été dit du Proust de la *Recherche* aurait pu l'être aussi bien du Prévost de *Manon* ou d'*Une Grecque Moderne*) ont précisément pour fonction (morale et sans doute sociale), ou du moins pour effet, de montrer l'indécidabilité de certains comportements ou de certains caractères, et donc l'impossibilité de dégager « clairement et distinctement » la part de « réalité » qu'ils enveloppent.

* * *

La difficulté n'est donc ni de se proclamer « réaliste », ni de poser l'unicité du « réel », ni même de déclarer l'identité entre l'être et la « réalité commune », comme le fait Rosset dans l'avant-propos de *L'École du Réel* :

« Ma quête de ce que j'appelle le réel est très voisine de l'enquête sur l'être qui occupe les philosophes depuis les aurores de la philosophie. À cette différence près que presque tous les philosophes s'obstinent à marquer, tel naguère Heidegger, la différence entre l'être et la réalité commune, alors que je m'efforce pour ma part d'affirmer leur identité. »²⁴

Une fois accordé tout cela, en effet, et saluée la cohérence toute spinozienne de cette ontologie immanentiste, la position réaliste-constatative continuera, me semble-t-il, à buter sur deux problèmes principaux. D'une part, sur la caractérisation des « choses singulières » (déjà abordée ci-dessus à travers la question des exemples) ; d'autre part sur la compatibilité de la notion de « réalité commune » avec les autres catégories de cette ontologie. Or on peut montrer –c'est ce que je voudrais tenter maintenant- qu'une position réaliste-constitutive permet d'éviter ces deux difficultés, et donc de proposer un réalisme plus cohérent.

LES CHOSES SINGULIÈRES. L'intuition ontologique la plus fondamentale de Rosset, qui le rend si douloureusement sensible à la multiplicité des « doubles », est celle de la dimension « singulière » du réel. En ce sens, toute la réalité, toute réalité, possède à ses yeux une dimension événementielle, absolument imprévisible, d'entière nouveauté, aussi rare et inattendue qu'un miracle. Un lecteur de Spinoza ne peut pas rester indifférent à une telle intuition, car elle est aussi au cœur du spinozisme :

²⁴ *L'École du Réel, op. cit., Avant-Propos, p. 7.*

« Plus nous comprenons les choses singulières, plus nous comprenons Dieu. »²⁵

Comme dans un tirage au sort, le réel est toujours imprévisible, car chaque tirage est indépendant des précédents. C'est ce que Stéphane Vinolo a remarquablement mis en évidence, en rapprochant l'ontologie événementielle de Rosset de la « création continuée » cartésienne²⁶. Même si la loi des grands nombres se vérifie le plus souvent et globalement, il reste toujours possible (possibilité mesurable et non nulle) de tirer toujours une boule blanche d'un sac qui comprend moitié de boules blanches et moitié de boules noires. Certaines lois, certaines généralités, peuvent expliquer le réel dans une certaine mesure, mais il ne leur est jamais soumis. Cette dimension impertinente, irréductible, de la réalité est le cœur même de toutes les thèses de Rosset. Il voit le réel comme « insolite par nature », si bien que sa « réalité commune » n'a rien d'une réalité « ordinaire », tout au contraire :

« non qu'il puisse [...] arriver <au réel> de trancher sur le cours ordinaire des choses, mais parce que ce cours ordinaire est lui-même toujours extraordinaire en tant que solitaire et seul de son espèce »²⁷

De là ce recours si fréquent, de la part de Rosset, au « principe d'identité »²⁸, et même aux « lapalissades »²⁹, pour caractériser le réel. De là ses remarques si

²⁵ Spinoza, *Éthique* V 24 : *Quo magis res singulares intelligimus, eo magis Deum intelligimus*. Trad. Bernard Pautrat (Paris, Seuil).

²⁶ Cf. *infra*, p. 00-00.

²⁷ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 111.

²⁸ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 311 : « J'appelle réel [...] tout ce qui existe en fonction du principe d'identité qui énonce que A est A. J'appelle irréel tout ce qui n'existe pas selon le même principe : c'est-à-dire tout ce qui ne fait parade d'existence que sous le mode de l'imaginaire ou de l'hallucination. »

²⁹ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 155 : « ce qu'on appelle une lapalissade n'est ni une « vérité d'évidence niaise », ni une « affirmation dont l'évidence toute formelle prête à rire » [...]. Elle est le strict signal de l'ici, c'est-à-dire la définition de toute réalité : en sorte que, si les propos de M. de La Palice prêtent à rire, c'est que la réalité y prête aussi. » Il n'y a pas contradiction, malgré les apparences, avec la thèse, développée *ibid.* p. 170, selon laquelle le réel ferait « peur ». Car une détermination du réel en tant que tel exclut par définition toute dimension locale ou partielle, et est nécessairement universelle. Pour un regard aiguisé à la singularité du réel, toute réalité fera « rire », fera « peur », donnera la « nausée », ou engendrera une extase : peu importe l'affect engendré, l'essentiel sera qu'il le soit dans tous les cas, par le réel en tant que tel. Il y aurait eu contradiction seulement si Rosset avait soutenu que certaines réalités faisaient rire, et d'autres faisaient peur. D'ailleurs, « rire » et « peur » sont souvent très liés. Et les problèmes ontologiques ont presque toujours une dimension comique, nullement accidentelle : voir C. Ramond, « L'Œuf et la Poule -ou comment se déterminent les frontières des catégories et des concepts », in *Eidôlon* n°67, 2004, pp. 19-27 ; et « Comique et Casuistique dans Le

suggestives sur la « chanson populaire », dont la popularité même manifesterait la « force expressive de la tautologie », ce qu'on chante dans la chanson populaire « revenant toujours ou presque à mentionner que A est A ou que B est B »³⁰ ; et qui, bien plus encore, toucherait universellement en ce qu'elle dévoilerait, par la banalité même de son registre, la dimension tautologique, ou auto-affirmative, de la réalité :

« Si le chant populaire émeut, ce n'est pas seulement par l'effet de sa musique, c'est aussi parce qu'on estime soudain émouvant le simple fait que ce qui existe existe »³¹.

-remarque particulièrement frappante à mes yeux : car si, comme le pense Rosset, une des dimensions fondamentales de la « chanson populaire » est bien de célébrer l'existant en tant que tel, il est logique que tout « sentiment d'injustice » en soit absent³²... De là enfin cette thèse étonnante à première vue, mais très logiquement liée à l'ensemble de son ontologie, selon laquelle le réel serait fondamentalement « invisible » dans la mesure même où il est (le) singulier :

« Cette invisibilité du réel, à laquelle aboutit la suggestion du double, n'est pas une invisibilité accidentelle, due à l'entremise occasionnelle d'une duplication fantasmatique. Elle est au contraire un caractère constitutif du réel, tout à fait indépendant de ses éventualités de duplication, encore que le thème du double y soit de certaine façon impliqué. L'objet réel est en effet invisible, ou plus exactement inconnaissable et inappréciable, précisément dans la mesure où il est singulier, c'est-à-dire tel qu'aucune représentation ne peut en suggérer de connaissance ou d'appréciation par le biais de la réplique. Le réel est ce qui est sans double, soit une singularité inappréciable et invisible parce que sans miroir à sa mesure ».³³

Cette intuition de l'invisibilité (ou indescriptibilité) du réel en tant que singulier, bien qu'elle n'ait guère d'appui dans nos discours ordinaire ou dans la

Dernier Acte (A Frolic Of His Own) de William Gaddis –Pour une constitution judiciaire de la réalité » (inédit).

³⁰ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 349.

³¹ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 349.

³² Voir C. Ramond et J. Proust, *Sentiment d'Injustice et Chanson Populaire*, Paris : Vrin, 2012.

³³ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 103. Voir aussi *ibid.* p. 119. Rosset y rapproche son « ontologie du réel » des « théologies négatives » : « La considération sur laquelle se fonde semblable ontologie est obscure en son principe : considération d'un réel qui, *en tant que singulier, ne saurait jamais être vu ni décrit.* [...] L'ontologie du réel est une 'ontologie négative', comparable aux systèmes que l'histoire de la philosophie a reconnus comme 'théologies négatives' [...] dont elle ne diffère en somme que par cette circonstance qu'elle applique au réel les attributs que les théologiens négatifs ont coutume d'attribuer à Dieu ». Je souligne.

littérature, où le singulier est communément vu et décrit³⁴, est une figure bien connue dans l'histoire de la pensée, d'Aristote déclarant qu'il ne pouvait y avoir de science de l'individu, à Lacan voyant dans le réel « l'impossible », comme Deleuze (longtemps après Platon) hanté par la figure de l'exposition directe au flux de la réalité, qui rend aveugle, fou (ou schizo), et qui tue. Chez Rosset, cette intuition est extrêmement vivace, et explique pour l'essentiel sa dénonciation de toutes les formes de « représentation », c'est-à-dire d'une « deuxième présentation » du réel sous forme, précisément, des « doubles » par lesquels nous essayons en vain de le saisir.

La thèse de l'invisibilité du réel n'en demeure pas moins difficile à concilier avec une ontologie réaliste-constatative, ou ontologie du « donné », comme celle de Rosset. On a l'étrange impression que le réel s'y dérobe au moment même où il s'offrait, qu'il reste invisible au moment où l'on n'aurait dû voir que lui. De là peut-être l'étonnant revirement de certains des derniers textes de Rosset, dans lesquels certaines formes de « doubles » (les « échos », les « ombres », les « reflets ») se voient assigner la fonction d'attester du réel et non pas de nous en détourner³⁵ -ce que Stéphane Vinolo a désigné très justement, dès l'introduction de son livre, comme « paradoxe des doubles », paradoxe qu'il juge « extrêmement difficile »³⁶. Quoi qu'il en

³⁴ Dans *L'École du Réel*, *op. cit.* p. 111-112, Rosset se lance dans un morceau de bravoure, attaquant son lecteur français au point sensible, en lui déclarant qu'il serait impossible de préciser la saveur singulière d'un « camembert ». L'exemple est frappant et sympathique, bien sûr, mais évidemment *ad hoc*. Car il y a bien des choses qu'on peut décrire dans leur singularité, même si cela s'avère difficile en ce qui concerne les goûts, les odeurs, les sons (ou les extases mystiques) : par exemple, la plupart des spectacles visuels, et encore mieux nos sentiments, comme dans la quasi-totalité de la littérature. Le singulier n'est donc pas indescriptible en tant que singulier.

³⁵ *L'École du Réel*, *op. cit.* Voir notamment le texte IX, « Impressions fugitives », paru pour la première fois en 2004, et qui s'ouvre sur les mots suivants : « Le double est sans doute le symptôme majeur du refus du réel et le facteur principal de l'illusion ; mais il existe certains doubles qui sont au contraire des signatures du réel garantissant son authenticité » (p. 379). C'est là un complet *sea-change* chez Rosset, et il y aurait lieu sans doute de parler à ce sujet d'une « seconde philosophie », que personnellement je ne vois aucun moyen de concilier avec la première. Le texte X (« Fantasmagories »), publié en 2006, en relève également. Rosset, dans de très belles et justes analyses concernant le rapport de la photographie au réel, y développe ses doutes quant à la possibilité de saisir quelque réalité que ce soit par constat, ou constatation. Il rappelle, dans le prolongement des photos « truquées », l'existence des « sosies » grâce auxquels les Anglais ont pu berner les Allemands pendant la seconde guerre mondiale (p. 442), et déclare même admissibles des doutes quant aux premiers pas américains sur la Lune (*ibid.*) –se mettant ainsi exactement dans la position de tous ceux que les réalistes auto-proclamés, et lui le premier dans le reste de l'ouvrage, traitent généralement de « fous ».

³⁶ Cf. *infra*, p. 00.

soit, le réalisme-constatatif fait ici obstacle à ses propres conclusions, si justes soient-elles, alors qu'un réalisme-constitutif les aurait fondées. Le réel est invisible, dit Rosset –ce que nous accordons entièrement. Et il ajoute : le réel est invisible parce qu'il est donné comme singulier et simple. Mais, objecterons-nous alors, n'est-il pas doublement contradictoire que le réel soit à la fois « donné » et « invisible » (à quoi, à quel sens, aurait-il été « donné » ?), et à la fois « singulier » et « simple » ? On ne voit pas du tout, en effet, pourquoi ce qui est « singulier » devrait être « simple ». Si l'on prend à nouveau comme référent la doctrine spinoziste des « choses singulières », il sautera aux yeux, au contraire, que le « singulier » et même « l'individuel » sont, chez Spinoza, non pas « simples », mais toujours « complexes », ou, comme il dit, « composés ». Il n'existe pas, aux yeux de Spinoza, de « chose singulière » qui ne soit composée d'autres choses singulières, et qui ne puisse se composer avec d'autres choses singulières pour en composer de plus puissantes, à l'infini³⁷. Et s'il faut suivre ici Spinoza, selon nous, ce n'est pas parce que c'est Spinoza, mais parce qu'il voit et montre on ne peut plus clairement la compatibilité entre « singulier » et « composé »³⁸. Le problème que posent les choses singulières, en effet, n'est pas de les « reconnaître » ou de les « représenter », mais d'abord de les « définir », c'est-à-dire de déterminer et de décrire leurs limites. Où commencent, où finissent les « choses singulières » ? Le plus souvent, il nous est impossible de le dire : selon le point de vue, un muscle sera une « chose singulière », selon un point de vue plus général, ce sera le bras, puis le corps tout entier, puis (dans une équipe ou dans un défilé, par exemple), un groupe d'individus, etc. ; ou encore, un appartement, un immeuble, un quartier, une ville, un département, une région, un pays... pourront tour à tour être considérés comme des « choses singulières », et le sont d'ailleurs en fait dans nos discours comme dans nos pensées et dans nos actions. Il n'y a et ne peut y avoir

³⁷ « Si plusieurs individus », déclare Spinoza, « concourent à une même *action* <in unâ actione itâ concurrant> en sorte qu'ils sont tous ensemble cause d'un même effet <ut omnia simul unius effectûs sint causa>, je les considère tous, en cela, comme une même chose singulière » <ut unam rem singularem> (*Éthique* II déf 7). Dans la *Lettre 32*, l'individualité des choses singulières est rapportée à une question d'appréciation intrinsèquement variable sur ce qu'est une partie et sur ce qu'est un tout. Voir aussi *Éthique* IV axiome.

³⁸ La doctrine spinoziste des « choses singulières » rencontre par ailleurs de graves difficultés, qui tiennent à l'équilibre général du système, et qu'il n'y a pas lieu (ni place) de traiter ici.

aucune objectivité des choses singulières, qui ne sont jamais des données immédiates, et dans lesquelles nous ne percevons pas le « réel », mais les découpages, les éclairages, que nous y avons introduits. Si Rosset a raison de déterminer le « réel » comme « invisible », ce n'est donc pas, comme il le pense à tort, parce qu'il n'y aurait pas de miroir possible pour lui, mais c'est parce que le réel est toujours déjà miroir... non qu'il serait trop « simple » pour être vu, mais parce c'est toujours nous que nous voyons en lui, si attentivement que nous le scrutons, si grands que nous y écarquillons les yeux... -si bien que l'invisibilité du réel proviendrait, du point de vue réaliste-constitutif qui est ici le nôtre, non pas du fait que la structure du réel serait « oraculaire », comme le pense Rosset, mais bien du fait qu'elle est spéculaire –que nous n'y voyons jamais que nos désirs, nos attentes, nos intentions et nos grammaires, en un mot notre propre constitution, fût-elle rêvée, des choses singulières³⁹.

Autant, ainsi, le réalisme-constatatif échoue devant la question de la détermination des « choses singulières », en voulant à toute force les considérer comme « données » et comme « simples », alors qu'elles sont construites et complexes, autant le réalisme-constitutif y est particulièrement à l'aise. Il n'y a en effet aucune incompatibilité, au contraire, entre une position constitutive et l'existence de « choses singulières », alors que la position constatative peine à s'illustrer ne serait-ce que d'un seul exemple probant. Nous avons déjà fait remarquer cette étonnante difficulté que rencontre Rosset à fournir des exemples de réalités incontestables et en même temps déniées. Il y aurait d'ailleurs bien des ajustements à faire, pour soutenir à la fois que le réel est « invisible », et que les hommes (comme Alceste, comme Œdipe, comme Swann, comme Boubouroche) passent leur temps à dénier ou à refuser un réel que par ailleurs ils « verraient » avec une entière clarté (« Alceste [...] voit bien, parfaitement et totalement, que Célimène est une coquette »⁴⁰). Quoi qu'il en soit,

³⁹ Malgré une certaine ressemblance dans le geste général, il ne s'agit pas ici de reprendre une posture kantienne, dans laquelle on substituerait à l'ontologie une analytique de l'entendement. Le réalisme constitutif consistant en une critique générale de l'objectivité entendue comme donné, il n'y a aucune raison en effet d'y accorder une quelconque objectivité, ou une quelconque primauté, ou une quelconque universalité, à des « catégories de l'entendement » ou à des « formes *a priori* de la sensibilité » –à supposer que de telles choses ou de telles facultés existent.

⁴⁰ Voir ci-dessus, n. 18.

cette difficulté particulière à produire des exemples de choses singulières (alors qu'on attendrait d'un réalisme-constatatif qu'il en fournisse facilement et en abondance) se laisse apercevoir dans le recours fréquent, de la part de Rosset, à ce qu'on pourrait appeler des « exemples généraux », ou « cas généraux », qui flottent, du fait de l'article défini, entre le singulier et le général : « le héros romantique », « le fou », « l'imbécile », « le charlatan », « le collectionneur », mais aussi « le névrosé », « l'hystérique », « le vrai savant », « le vrai philosophe », « le passionné balzacien », « l'aveuglé », « l'illusionné », etc.⁴¹ Si certaines de ces dénominations, en effet, correspondent (en gros) à des « réalités » connues et communes (par exemple « le héros romantique »), d'autres sont manifestement sujettes à discussion (par exemple « le vrai philosophe »), et, s'il serait sans doute possible de construire, de constituer, ou de recenser, les ensembles désignés par de tels noms, aucun d'entre eux ne désigne (tout au contraire) une ou plusieurs « choses singulières » qui seraient réelles en tant que données à constater.

RÉALITÉ COMMUNE, RÉALITÉ UNIQUE. Sans être une ontologie de la réalité « ordinaire »⁴², l'ontologie de Rosset est une ontologie de la réalité « commune » :

« Presque tous les philosophes s'obstinent à marquer, tel naguère Heidegger, la différence entre l'être et *la réalité commune*, alors que je m'efforce pour ma part d'affirmer leur identité. »⁴³

Par « réalité commune », Rosset désigne très vraisemblablement le monde dans lequel nous vivons tous : celui des jours et des nuits, des étés et des hivers, de la

⁴¹ Voir *L'École du Réel*, *op. cit.*, p. 13 : « l'illusionné, dit-on parfois, ne voit pas : il est aveugle » ; [...] « en ce qui concerne l'aptitude à voir, l'illusionné voit, à sa manière, tout aussi clair qu'un autre » ; *ibid.* : « l'aveuglé » ; termes repris fréquemment dans les p. suiv. : « [...] l'illusionné est au fond beaucoup plus malade que le névrosé » ; p. 16 : « l'illusionné fait ainsi de l'événement unique qu'il perçoit deux événements qui ne coïncident pas » ; p. 72 : « l'angoissé romantique » ; p. 75 : « le héros romantique » ; p. 160 : « le romantique » ; p. 161 : « le casanier » ; p. 231 : « l'indifférence du fanatique à l'égard de son propre fanatisme » ; p. 241 : « [...] le mur par lequel le fou se protège du réel est exactement de même nature que celui par lequel toute personne réputée normale, mais peu intelligente, [...], se protège des réalités dont la reconnaissance pourrait entraîner un désagrément » ; p. 242 : « l'imbécile » ; p. 295 : « le charlatan », « le scientifique », « les mauvais savants », « les mauvais philosophes », « le vrai savant », « le vrai philosophe » ; p. 315 sq. : « le paranoïaque » ; p. 358 : « le passionné balzacien » ; p. 365 : « le collectionneur » ; p. 366 : « l'amateur d'objet unique » ; p. 374-375 : « l'hystérique » [liste non exhaustive -je souligne dans tous les cas].

⁴² Cf. n. 27 ci-dessus.

⁴³ Cf. n. 24 ci-dessus. Je souligne « réalité commune ».

mer et du ciel étoilé, des hommes et des femmes, de la terre et du ciel, de la faune et de la flore, du corps et de l'esprit, des villes et des campagnes..., bref, rien que d'assez évident, massif et simple à première vue. Rosset s'étonne et se désole de voir les hommes (et tout particulièrement les philosophes) faire sans cesse effort pour se détourner de cette « réalité commune », en produisant des leurres, des doubles, des stratégies de dénégation ou de refus. C'est qu'il y a chez lui non seulement une certitude, mais une confiance, voire une foi tout à fait singulières dans l'existence de cette « réalité commune », qui lui fait percevoir comme aberrante, voire pathologique, toute autre vision des choses. Les hommes, donc, ont la réalité « en commun », en partage. De ce fait, les différentes expressions de l'activité humaine (philosophie, art, littérature) ne peuvent que converger, dans un monde de correspondances, d'affinités réciproques, de retrouvailles. De façon très significative, ce terme de « retrouvailles » (retrouvailles « avec la réalité ») apparaît à la toute dernière ligne de *L'École du Réel* – à vrai dire, en fait la conclusion :

« Ce qui arrive à Œdipe est ce qui arrive à tout le monde [...], un exemple parfait de *tout ce qui se passe dans la réalité*. Penser qu'Œdipe a été piégé par le destin, lequel aurait en quelque sorte 'triché' avec le réel, relève de l'hallucination, c'est-à-dire de la perception pathologique de faits ou d'objets qui n'existent pas. [...] Le double fantasmatique se contente généralement de jeter un voile sur le réel [...]; il arrive parfois que le stratagème tienne un certain temps. Mais il n'est souvent que d'un effet bref, n'accordant alors qu'un court répit aux imminentes *retrouvailles* avec la réalité ». ⁴⁴

Dans ces dernières lignes, il est question, outre Œdipe, du Chérubin du *Mariage de Figaro*. Et on ne peut nier que souvent les fins des pièces de théâtre, ou des romans (Girard y a bien insisté), ou des films, sont en effet des scènes de « retrouvailles », ou de « réconciliation », qui ont certainement, même et surtout dans leur côté parfois invraisemblable, valeur de signal ou de symbole de ce à quoi nous aspirons peut-être le plus, ces retrouvailles, ces alliances renouées, ces « remariages » diraient peut-être les cavelliens, cette fin de la séparation et du divorce sous toutes leurs formes, ce retour à une réalité « commune », qu'on puisse partager (mais surtout

⁴⁴ *L'École du Réel*, *op. cit.*, p. 470 et dernière, derniers mots du livre. Je souligne « retrouvailles ».

pas découper), enfin ou à nouveau. La puissance de ce ressort affectif, au cœur de sa vision du monde, explique sans doute pour une part le fait que Rosset accorde une grande valeur à l'étymologie⁴⁵ (qui est à sa façon une science des retrouvailles), et qu'il puisse considérer la philosophie et la littérature comme des discours au fond équivalents. Comme nous l'avons vu en effet, Rosset n'hésite pas à emprunter ses exemples (à vrai dire, c'est même sa pratique la plus courante) à la littérature universelle, dont il est un lecteur remarquable. Pour autant, la confiance faite à ces références littéraires garde toujours quelque chose d'un peu énigmatique dans son évidence même. La thèse de « l'illusion oraculaire », par exemple, est référée par Rosset au mythe d'Œdipe, et à un certain nombre d'histoires, souvent populaires, qui mettent en scène un individu qui, dans l'espoir d'échapper à son sort, le précipite. Mais dans quelle mesure peut-on voir là une preuve, ou simplement un argument, en faveur d'une thèse sur la nature « oraculaire » du réel ? Toute la littérature n'est pas « fatidique », même si une grande partie l'est. Tous les héros ne sont pas des héros tragiques, joués par le destin au moment même où ils essaient d'y échapper. Plutôt que de prouver ou d'argumenter, il s'agira donc de vérifier la présence de rencontres, de recoupements, de coïncidences, ou d'accords entre des textes d'époques et de nature très hétérogènes. Rosset propose par exemple, sous le titre « Le fétiche volé ou l'original introuvable », une lecture virtuose et même éblouissante de l'album des aventures de Tintin *L'Oreille Cassée*⁴⁶. Il y retrouve la plupart de ses propres thèmes ontologiques, notamment l'impossibilité d'accéder au réel par ses doubles, et conclut :

« On ne peut s'intéresser à la fois au fétiche (c'est-à-dire au réel) et à ce

⁴⁵ Les références à l'étymologie portent toujours sur des points fondamentaux. Présentant le « sujet unique » dont l'ensemble du volume va traiter, Rosset écrit ainsi (*L'École du Réel, op. cit., Avant-Propos*, p. 7) : « Ce sujet unique n'est au fond que l'exposé d'une conception particulière de l'ontologie, du « savoir de ce qui est » comme l'indique l'étymologie du mot ». Je souligne la fin. Il y a donc correspondance heureuse, retrouvailles, entre la formation historique du terme « ontologie » et sa signification transhistorique. Voir également, *ibid.*, p. 202 : « Toute philosophie est une *théorie du réel*, c'est-à-dire, conformément à l'étymologie grecque du mot *théorie*, le résultat d'un regard porté sur les choses ». Je souligne la deuxième expression. Une philosophie qui ne se concevrait pas comme « regard » ne mériterait donc pas le nom de « théorie ». Voir également, *ibid.*, p. 221, où « le philosophe » se voit soupçonné de duplicité aiguë, ou double, en ce que, ne croyant pas, le plus souvent, à ses propres théories, il ne se conforme pas non plus à « l'étymologie latine du mot auteur » (« le terme *auctor* signifiant à la fois garant et producteur »).

⁴⁶ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 89-96 : « Le fétiche volé ou l'original introuvable ».

que le fétiche est censé représenter (c'est-à-dire au 'vrai', par opposition au double, au faux). Qui cherche le fétiche trouvera le fétiche ; mais qui cherche ce que le fétiche représente ne trouvera rien, et en tout cas pas le fétiche. / *Bref* : ne cherchez pas le réel ailleurs qu'ici et maintenant, car il est ici et maintenant, seulement ici et maintenant. Mais, si l'on ne veut pas du réel, il est préférable, en effet, de regarder ailleurs [...] »⁴⁷.

J'ai souligné ici l'étonnant « bref », qui résume et conclut théoriquement, *comme si* l'album de Hergé était une parabole ontologique⁴⁸. Supposons que ce soit le cas. Cela autoriserait-il à conclure, comme le fait ici Rosset (« Bref »), d'un seul mot pour les deux registres ? La preuve par Tintin ? Le rapport entre les deux textes est manifestement autre : Hergé ne fait pas plus « preuve » ni « autorité » pour Rosset que Rosset ne pense ajouter du sens ou de la profondeur à *L'Oreille Cassée*. Il y a plutôt, encore une fois, vérification heureuse d'une harmonie, d'une communauté possible, de l'accord ou au moins de la compatibilité entre la BD d'aventures (ou le roman, ou le théâtre, ou la poésie) et la philosophie, chacune de ces formes d'expression et d'écriture pouvant être considérée, sinon comme une traduction, du moins comme une version de **l'autre**, selon des rapports parfois très lâches, très vagues (« c'est à peu près ce qu'exprime », « ça n'est pas sans rappeler », « il est impossible de ne pas songer à »⁴⁹), et parfois plus précis, comme par exemple lorsque Rosset évoque, visiblement comme un modèle pour ses propres analyses littéraires, le commentaire par Lacan, dans son *Séminaire*, des *Amphitryon* de Plaute et de Molière :

« Ces pages sont un modèle d'analyse illustrée, je veux dire de cette façon où Lacan excelle –comme dans son commentaire de *La Lettre volée* d'Edgar Poe-, d'explicitier des thèmes abstraits par la comparaison avec un récit littéraire qui l'illustre et le confirme ligne à ligne ».⁵⁰

⁴⁷ *L'École du Réel*, op. cit., p. 96. Je souligne « Bref ».

⁴⁸ On lit au début du passage cité : « On ne peut s'intéresser à la fois au fétiche (*c'est-à-dire* au réel) ». Je souligne « c'est-à-dire ».

⁴⁹ *L'École du Réel*, op. cit., p. 209 : « [...] On peut [...] assez raisonnablement estimer que la réalité est cruelle par nature, mais aussi, et par une sorte de dernier raffinement de cruauté, bel et bien réelle. *C'est à peu près ce qu'exprime Proust* au début d'*Albertine disparue* » ; voir également *ibid.*, p. 422 : « Le sort de l'écho, d'être un double sans maître, *n'est pas sans rappeler* le sort de *l'Ombre double*, dans une scène du *Soulier de satin* » ; et *ibid.*, p. 423 : « à propos d'ombre double, et du paradoxe insoutenable que la notion semble impliquer, *il est impossible de ne pas songer* au roman de Chamisso ». Je souligne dans tous les cas.

⁵⁰ *L'École du Réel*, op. cit., p. 140. Je souligne.

Un récit littéraire, ainsi, « illustrerait » et « confirmerait » un commentaire théorique, qui en retour en donnerait la « vérité »⁵¹ -autant d'expressions variées, de vérifications et de confirmations croisées et réciproques de la « réalité commune ». On touche ici, de toute évidence, aux limites fondationnelles (circulaires) d'une telle ontologie. Bien plus, la référence à une « réalité commune », nous allons le voir, a pour conséquence inattendue, non pas d'unifier le champ de l'ontologie en donnant accès à une réalité immanente et univoque, mais, tout au contraire, de conduire à une réalité dispersée, multipliée et équivoque. Et donc, dans le prolongement de mes analyses précédentes, je voudrais montrer maintenant qu'une ontologie univoque et immanentiste, comme celle que vise Rosset, ne peut pas être construite ou atteinte par référence à une « réalité commune » dans le cadre d'un réalisme-constatatif, mais seulement par référence à une « réalité unique » dans le cadre d'un réalisme-constitutif.

Le réalisme-constitutif consiste à soutenir la primauté ontologique des descriptions définies, c'est-à-dire des catégories construites. De ce point de vue, aucune saisie directe (aucune « constatation ») de la « réalité » n'y est possible, n'y a même de sens. Par exemple, il n'y a pas de « planètes » ou « d'étoiles », ou de « galaxies » ou même « d'univers » tant que de telles catégories n'ont pas été construites (définies) et acceptées, ou une fois qu'elles ne le sont plus. Cela n'a aucun sens d'imaginer que de tels « objets » pourraient être l'objet d'une « perception » sans les catégories correspondantes : car personne ne pourrait dire ce qui aurait été perçu. Le réalisme-constitutif reconnaît ainsi la décidabilité et la variabilité fondamentales des choses singulières comme des catégories, et de ce fait l'égale légitimité de tout découpage individuel ou catégoriel de la réalité (c'est pourquoi il rapproche rêve et perception, au lieu de les disjoindre). De ce point de vue, il n'y a pas d'étants plus (ou moins) légitimement étants que d'autres, ou de « choses singulières » qui seraient plus (ou moins) « choses singulières » que d'autres : le réalisme constitutif ne reconnaît donc pas de « degrés de réalité ». L'absence d'objectivité des choses singulières et des

⁵¹ *L'École du Réel, op. cit.*, p. 145 : « Car Jupiter est un dieu –et c'est là finalement *la vérité* profonde d'*Amphitryon*, comme celle du double en général-, un dieu qui », etc. Je souligne « la vérité ».

catégories a ainsi pour conséquence l'univocité de l'être, et l'unicité du réel. Au contraire, si nous raisonnons en termes de « réalité commune », nous devons diviser la réalité en deux ensembles : d'un côté les choses qui appartiennent à cette « réalité commune » (les choses singulières objectives, évidentes, constatables et incontestables (par exemple, supposons, les minéraux, les végétaux, les animaux, les mers, les montagnes, etc) ; et de l'autre les choses qui, n'appartenant pas à cette « réalité commune » (illusions, croyances, préjugés, imaginations, hallucinations, rêves, folie, etc.), seront par nature ontologiquement inférieures (ou supérieures) aux premières. Réalisme-constatatif et « réalité commune » enveloppent ainsi les « degrés de réalité », et font obstacle à l'univocité de l'être.

Pourchasser ces réalités inférieures (inférieures parce que, par exemple, elles seraient « subjectives »), ou supérieures (par exemple, les arrières-mondes de la métaphysique ou de la théologie), ces doubles hallucinatoires de la réalité commune, les chasser du banquet de l'être, est bien le geste de Rosset même lorsqu'il le repère et le dénonce chez Platon (les guillemets permettant alors, à la fois, de dire les « degrés de réalité » et de s'en défendre) :

« L'impossibilité du double vient paradoxalement démontrer que ce monde-ci n'est justement qu'un double, [...] un mauvais double, une duplication falsifiée, [...], bref, une réalité apparente, entièrement tissée dans l'étoffe d'un « *moindre être* » qui est à l'être ce que le succédané est au produit véritable ». ⁵²

Au contraire, lorsqu'on n'est pas « réaliste » de cette façon, lorsqu'on n'admet aucun « degré de réalité », alors on n'admet pas non plus une « échelle des êtres » dont les uns appartiendraient à la « réalité commune » et les autres non. De ce point de vue en effet, il n'y a qu'une seule réalité, une « réalité unique » dans laquelle toute chose singulière a sa place, plus ou moins longtemps, même les plus difformes, les moins probables, les plus paradoxales et contrefaites (les carrés négatifs et les cardinaux infinis, par exemple). Mais de ce fait, les objets « réels » habituels (chaises, tables, etc.) n'ont pas plus de titres à la réalité que les objets « illusoires » (rêves, préjugés, chimères) : tous ont exactement le même degré d'être (c'est-à-dire que tous

⁵² *L'École du Réel*, op. cit., p. 40. Je souligne « « moindre être » ».

« existent » aussi longtemps qu'ils existent). C'est donc parce qu'il n'y a pas de « réalité commune » qu'il y a une « réalité unique ». Le refus de la « réalité commune » ne conduit donc pas nécessairement à un « dédoublement » de la réalité, et à la séparation de la réalité et de ses doubles dans lesquels Rosset voit le signe de la folie humaine et surtout de la folie philosophique. Le refus de la « réalité commune », du réalisme-constatatif, et la position d'une « réalité unique », qui caractérise le réalisme constitutif, s'accordent au contraire parfaitement avec le beau programme ontologique de Rosset (fin des doubles, immanence, singularité, invisibilité, unicité et univocité du réel), et permettent seuls de lui restituer toute sa cohérence.

Charles Ramond

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie

Page professionnelle : <http://charles.ramond.pagesperso-orange.fr/default.htm>
